



Assemblée générale

Distr. générale
29 mai 2002
Français
Original: anglais

Commission du développement durable constituée en comité préparatoire du Sommet mondial pour le développement durable

Quatrième session

Bali (Indonésie), 27 mai-7 juin 2002

Point 2 de l'ordre du jour provisoire*

**Examen du document révisé établi par le Président
et transmis par la troisième session de la Commission
constituée en Comité préparatoire, ainsi que des autres textes
élaborés dans le cadre du processus préparatoire**

Lettre datée du 24 mai 2002, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint les documents issus du Forum des Nations Unies sur les technologies nouvelles et naissantes et le développement durable dont le Gouvernement de la République populaire de Chine a été l'hôte et qui s'est tenu à Beijing du 15 au 17 avril 2002 (voir annexes I à IV).

Compte tenu de l'importance du Forum pour les préparatifs du Sommet mondial pour le développement durable, je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de ses annexes comme document de la quatrième session de la Commission du développement durable constituée en Comité préparatoire du Sommet.

L'Ambassadeur
(Signé) **Wang Yingfan**

* A/CONF.199/PC/15.



**Annexe I à la lettre datée du 24 mai 2002, adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Communiqué de Beijing sur les technologies nouvelles
et naissantes et le développement durable : partenariats
entre la communauté scientifique et le monde des affaires**

Un Forum des Nations Unies sur les technologies nouvelles et naissantes et le développement durable a eu lieu à Beijing du 15 au 17 avril 2002. Y ont participé des représentants de gouvernements, du monde des affaires, de l'industrie, des milieux intellectuels et universitaires et d'institutions professionnelles de différents pays du monde. Le Forum a été ouvert par Mme Deng Nan, Vice-Ministre des sciences et des techniques de la République populaire de Chine, et M. Nitin Desai, Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales de l'ONU et Secrétaire général du Sommet mondial pour le développement durable.

La science et la technologie ont eu un impact considérable sur le développement humain. À l'ère de la mondialisation, on constate des progrès rapides dans des domaines tels que l'information, les télécommunications, la propreté de l'environnement, l'énergie, la santé, les matériaux et les transports ainsi qu'en matière de biotechnologie, d'électronique et de nanotechnologie – les technologies nouvelles et naissantes (TNN).

Ces progrès et leurs applications confèrent de nouvelles responsabilités sociales et éthiques à la communauté scientifique et technique qui se doit de les mettre à profit de manière à renforcer les efforts déployés pour atteindre les objectifs du développement durable.

Pour atteindre ces objectifs, tels qu'ils sont énoncés dans Action 21, le programme d'action de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, à savoir la pauvreté, promouvoir le développement économique, progresser sur le plan social et protéger l'environnement, il convient de mettre à contribution la science et les technologies écologiquement rationnelles. Les TNN peuvent jouer un rôle important dans la réalisation de ces objectifs. Si l'on veut que les pays en développement puissent atteindre leurs objectifs en matière de développement durable, il importe qu'ils aient accès à des technologies écologiquement rationnelles, ce qui présuppose un transfert de technologies, l'instauration d'une coopération technique et la création de capacités scientifiques et technologiques leur permettant de participer à la mise au point et à l'adaptation de ces technologies à la situation locale.

Le fossé technologique qui sépare actuellement les pays du Nord de ceux du Sud pour ce qui est de l'élaboration des TNN et de leur application à des problèmes pratiques doit être comblé si l'objectif est de faire en sorte que les pays en développement prennent véritablement part à la réalisation des objectifs du développement durable. Les efforts à ce jour s'étant avérés insuffisants, le défi est maintenant de trouver des façons efficaces et novatrices de transférer technologies et connaissances aux pays en développement et de renforcer leurs capacités scientifiques et techniques. Ces pays doivent, quant à eux, redoubler d'efforts pour améliorer ces capacités afin d'être à même de tirer parti des technologies nouvelles et naissantes.

Outre les principaux objectifs qui sont de lutter contre la faim, de faciliter l'accès à l'eau potable, de réduire la pauvreté et d'améliorer les soins de santé dans les pays en développement, dans la Déclaration du Millénaire, les gouvernements s'engagent à « faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies, en particulier des technologies de l'information et de la communication, sont accordés à tous » et à « établir des partenariats solides avec le secteur privé et les organisations de la société civile en vue de promouvoir le développement et d'éliminer la pauvreté ».

Soucieux d'identifier des façons plus efficaces d'assurer le transfert des technologies et le renforcement des capacités scientifiques et techniques, les participants au Forum ont axé leurs travaux sur l'établissement de partenariats entre la communauté scientifique et technique et le monde des affaires. Les résultats obtenus à ce jour montrent que ce type de partenariat peut être une façon efficace de fournir les intrants scientifiques et techniques nécessaires à l'industrie, de transférer des technologies, de renforcer les capacités scientifiques et techniques et, à terme, de développer les marchés dans les pays en développement.

Toutefois, lorsqu'il apparaît que les capacités humaines, institutionnelles, infrastructurelles et administratives en matière de science et de technologie ont besoin d'être renforcées, il pourrait s'avérer judicieux pour les sociétés privées d'envisager de soutenir le renforcement de ces capacités en guise d'investissement à long terme, aussi bien pour les ressources que pour les marchés locaux. À l'instar de la communauté scientifique et technique, le monde des affaires a la responsabilité d'axer davantage ses activités sur la réalisation des objectifs du développement durable, en particulier la réduction des apports matériels et énergétiques et des rejets, et de contribuer à améliorer la situation économique et sociale des pays en développement en s'efforçant de réduire la pauvreté et de faciliter leur intégration dans l'économie mondiale.

Il est essentiel que les gouvernements continuent à jouer un rôle important pour attirer et encourager les investissements et créer un climat favorable à ces partenariats. La communauté internationale, en particulier le monde développé, doit, pour sa part, aider les pays en développement en promouvant le transfert de technologies ainsi que l'application des TNN et le renforcement des capacités scientifiques et techniques, dans l'objectif du développement durable. Il importe également de mettre au point des politiques favorisant l'éducation et la formation, essentielles au renforcement des capacités scientifiques et techniques nécessaires.

Les partenariats entre le monde des affaires et la communauté scientifique s'appuient sur divers moyens qui vont de l'investissement étranger direct de capital-risque, par le biais de coentreprises, à la mise en place de vastes installations de recherche-développement et même de production. Il faut toutefois continuer à renforcer l'interaction entre les institutions scientifiques et techniques des pays développés et celles des pays en développement en facilitant l'échange de personnel et d'informations et en mettant au point des programmes communs.

Il convient tout particulièrement de s'assurer que les initiatives communes de la communauté scientifique et technique et du monde des affaires en matière de recherche-développement portent sur les problèmes et la situation spécifiques des pays en développement, notamment le VIH/sida et autres maladies transmissibles et tropicales, la sécurité alimentaire, l'approvisionnement en eau salubre, la sécheresse et l'aridité, les catastrophes naturelles et la protection de l'environnement. Les pays

développés doivent s'acquitter des engagements pris et promouvoir le transfert de technologies, en particulier de technologies écologiquement rationnelles financées par des fonds publics, vers les pays en développement à des conditions préférentielles. Ces derniers doivent, quant à eux, mettre en place les conditions nécessaires au transfert et à la diffusion de ces technologies pour assurer un développement durable.

Au nombre des nouvelles idées concernant l'amélioration de la coopération entre le monde des affaires et la communauté scientifique et technique, les technopoles peuvent constituer un outil efficace pour la mise au point à l'échelon national, régional et international de stratégies intégrées facilitant la recherche, l'innovation, la formation et le développement économique et s'appuyant sur l'utilisation appropriée des technologies naissantes. La création de réseaux régionaux et internationaux est une façon de tirer parti des compétences existant à l'échelle de la planète et d'en maximiser les avantages aux niveaux national et régional. Il pourrait être intéressant d'envisager la possibilité de créer un réseau international de technopoles axant leurs efforts sur les TNN promouvant le développement, l'un de ces complexes faisant office de centre de coordination. Ces technopoles, outre qu'elles offriraient aux entreprises un lieu où s'implanter, pourraient également abriter des centres de recherche scientifique et technologique, d'innovation, d'incubation, de formation et de prévision, accueillir foires et expositions et promouvoir le développement des marchés par le biais de la popularisation.

On pourrait envisager de créer une équipe de travail composée de personnalités éminentes issues de la communauté scientifique et technique, du monde des affaires et des gouvernements et chargée d'examiner les résultats obtenus par les technopoles existantes, de définir des technologies facilitant le développement durable, de recenser les possibilités de création de partenariats internationaux par le biais des dites technopoles et de proposer un plan promouvant ce type de coopération.

Considérant que les TNN font intervenir un grand nombre de disciplines et d'applications, la création d'un réseau de technopoles s'inspirant du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) pourrait constituer une façon efficace de relever les défis du développement durable. Certaines de ces technopoles pourraient axer leurs efforts sur des domaines technologiques comme la biotechnologie et d'autres tenter de résoudre les problèmes auxquels est confrontée une région donnée, tels qu'un terrain montagneux ou l'éloignement de plusieurs îles océaniques.

Le Forum exprime toute sa gratitude à la République populaire de Chine et en particulier à son Ministère des sciences et des techniques pour la contribution qu'ils ont apportée au Forum.

Adopté à Beijing le 17 avril 2002

**Annexe II à la lettre datée du 24 mai 2002, adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Proposition relative à la mise en place d'un réseau de technopoles
pour promouvoir les partenariats internationaux
en faveur du développement durable**

17 avril 2002, Beijing (Chine)

Généralités

Partout dans le monde, des technopoles ont été créés pour encourager le démarrage et la croissance d'entreprises à forte intensité de technologie et de connaissances, et pour promouvoir les relations entre chercheurs et industriels. Ils ont généralement pour finalité de servir de pépinières d'entreprises pour le secteur privé; de terrains de formation pour les individus ayant des compétences nouvelles et innovantes; et de laboratoires pour l'expérimentation de nouvelles technologies.

Il existe des technopoles partout dans le monde, dans les pays développés comme dans les pays en développement, et ceux qui sont membres de l'Association internationale des technopoles (IASP) représentent 55 pays. La plupart des technopoles privilégient les technologies nouvelles et naissantes. En ce qui concerne les domaines couverts, les statistiques établies à l'échelle mondiale indiquent que 26 % sont axés sur les technologies de l'information et des télécommunications, 20 % sur les biotechnologies, 19 % sur l'électronique et l'informatique, 9 % sur l'agroalimentaire, 8 % sur les technologies de l'environnement, 6 % sur les nouveaux matériaux et 5 % sur les produits pharmaceutiques. Pour ce qui est des entreprises hébergées par les technopoles, 51 % appartiennent au secteur des services, 26 % consacrent leurs activités à la recherche et 18 % sont des entreprises industrielles.

D'une manière générale, les technopoles se sont avérés être des instruments propices aux interactions entre chercheurs et industriels. Chacun présente des caractéristiques particulières que déterminent son cadre de fonctionnement et ses participants.

Les avancées rapides en matière de technologies nouvelles et naissantes dans des domaines tels que l'information, les télécommunications, l'environnement, l'énergie propre, les matériaux et les technologies liées aux transports, et l'accélération de la mondialisation, imposent à la communauté scientifique et technique une responsabilité sociale et éthique nouvelle, qui est de faire en sorte que les innovations soient utilisées à l'appui des initiatives allant dans le sens des objectifs et des buts du développement durable.

Le présent document expose une proposition tendant à l'établissement de partenariats internationaux dans le cadre du réseau des technopoles, qui privilégie les innovations scientifiques et techniques axées sur le développement durable. La mise en place du réseau sera conforme aux directives du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI), reposera sur la participation internationale plutôt que nationale ou locale et fera une place particulière aux

besoins des pays en développement dans les domaines de la science et de la technologie.

Cette proposition a été examinée et énoncée lors du forum de Beijing sur les technologies nouvelles et naissantes et sur le développement durable qui s'est tenu à Beijing du 15 au 17 avril 2002. Les plans de mise en place du réseau pourraient se fonder sur l'une des initiatives concrètes annoncées à l'occasion du Sommet mondial pour le développement durable qui se tiendra à Johannesburg (Afrique du Sud) à la fin du mois d'août et au début du mois de septembre 2002.

Introduction

Les technopoles sont un moyen de renforcer une économie fondée sur les connaissances et de promouvoir un développement technologique axé sur le marché. Ils servent donc à faire se rencontrer des universitaires, des industriels et des organisations gouvernementales en un seul lieu physique et à encourager les interactions entre ces groupes grâce à des mesures d'incitation arrêtées par les gouvernements. Étant donné que les établissements universitaires attirent généralement du personnel qualifié vers certaines régions, les endroits situés à proximité de ces établissements deviennent des choix privilégiés pour la création de technopoles.

Les deux exemples ci-après, pris l'un dans un pays développé et l'autre dans un pays en développement, peuvent être cités :

1. L'University City Science Center de Philadelphie (États-Unis d'Amérique), qui appartient à un groupement de plus d'une trentaine d'établissements universitaires et scientifiques. Le centre est situé juste à côté des bâtiments de l'University of Pennsylvania et de ceux de Drexel University. Créé en 1963, c'est à la fois le plus ancien et le plus vaste parc urbain de recherche des États-Unis. Il héberge plus de 200 organisations dont les activités sont consacrées à la technologie et à la recherche, et emploie environ 7 000 personnes. Le Centre est la première pépinière d'entreprises du monde – et la meilleure : près de 250 entreprises privées y sont nées au cours des trois dernières décennies.
2. Le technopole de Zhongguancun (Chine) est la première zone de développement à forte intensité de technologie au niveau de l'État. Il héberge de nombreux établissements de recherche et universités, notamment l'Université de Beijing, l'Université Tsinghua et des instituts rattachés à l'Académie des sciences de Chine. De plus, environ un tiers des membres de l'Académie des sciences de Chine et de l'École d'ingénieurs sont installés dans le technopole de Zhongguancun. Les cinq zones qui constituent ce dernier hébergent non seulement des entreprises chinoises, mais encore des filiales de sociétés de renommée internationale, telles qu'IBM, Microsoft ou Mitsubishi. Au titre du dixième plan quinquennal (2001-2005), plusieurs grands projets devraient être mis en train (logiciels, biotechnologie/médecine, télécommunications et autres entreprises à forte intensité de technologie).

L'un et l'autre de ces technopoles ont élaboré et appliqué une série de mesures visant à apporter une assistance aux entreprises et aux organisations en phase de démarrage, posant ainsi les bases essentielles d'entités scientifiques et techniques de tout premier rang. Une telle approche pourrait s'avérer très utile au développement

de technologies nouvelles et naissantes qui font grandement défaut en matière de développement durable, en particulier pour répondre aux besoins des pays en développement.

Mesures de promotion du développement

Un certain nombre de mesures peuvent contribuer à promouvoir ce développement, et elles revêtent une importance toute particulière pour les technopoles créés dans les pays en développement. Les plus importantes sont notamment celles-ci :

1. *Coopération économique et technique internationale.* Pour appuyer les initiatives internationales et attirer les entreprises scientifiques et techniques de l'étranger, les technopoles offrent souvent des traitements préférentiels dans certains domaines : simplification de la procédure de constitution en société, prolongation des crédits accordés, visas à entrées multiples pour le personnel technique; sites privilégiés pour les nouvelles installations, etc.
2. *Attraction des talents.* Les établissements universitaires peuvent dans un premier temps attirer le personnel technique, mais le rôle du technopole est de faire en sorte que ce personnel reste productif, et d'utiliser ses compétences techniques aux fins du développement économique. Les mesures connexes incluent souvent des dispositions spéciales relatives aux permis de travail des chercheurs et des ingénieurs d'origine étrangère, ou des techniciens spécialisés étrangers qui travailleront sur le site du technopole. Ces mesures mettent également l'accent sur les avantages économiques, le financement de la recherche ou les droits spéciaux qui permettent aux travailleurs intellectuels de recevoir leur part des profits de l'entreprise qui les emploie.
3. *Protection des droits en matière de la propriété intellectuelle.* Si l'on attend des individus et des organisations qu'ils manifestent un esprit d'entreprise, et qu'ils consacrent des ressources substantielles à la mise au point de nouvelles technologies de développement durable, il est nécessaire de protéger leurs droits en matière de propriété intellectuelle.

Toutes ces mesures devraient favoriser la création d'un technopole axé sur les technologies propices au développement durable dans un pays en développement. Comme on l'examinera ci-après, l'utilité de telles mesures dépendra du site proposé par le pays hôte ainsi que du financement offert, et d'autres considérations financières.

Activités envisagées

Pour étudier la viabilité du réseau de technopoles, les activités ci-après devront être engagées :

1. *Bilan des expériences acquises par les technopoles qui existent déjà*

Il existe différents types de technopoles dans le monde. Certains fonctionnent comme des organisations indépendantes, d'autres dépendent d'administrations municipales, d'autres encore ont un caractère national ou international. Les parcs peuvent en outre être très axés sur la technologie de pointe, ou au contraire avoir une base technologique plus large. Les objectifs du bilan à établir à cet égard sont les suivants : faire un tour d'horizon des différents types de technopoles; déterminer leur structure institutionnelle et/ou administrative; évaluer leur « réussite » s'agissant de mettre en place et de promouvoir de nouvelles instances techniques; et déterminer quelle part de leurs activités pourrait être utile aux partenariats internationaux en matière de développement durable. Sur la base de ces analyses, l'expérience acquise dans le cadre d'autres initiatives en la matière pourra faciliter la mise en place d'un nouveau mécanisme de développement durable.

2. *Définir de nouvelles technologies de développement durable*

S'il est appréciable de disposer d'un large éventail de technologies aux fins du développement durable, il peut toutefois être utile de cibler davantage les activités d'un technopole. Certains des technopoles situés dans des pays développés sont uniquement tournés vers les technologies de l'information et des communications (ICT). L'entité qu'il est proposé de créer pourrait privilégier les technologies liées à l'énergie propre, la protection de l'écoenvironnement, les technologies de production moins polluantes, les technologies de gestion efficace des ressources hydrauliques, l'agriculture, la santé, ou d'autres aspects présentant un intérêt immédiat pour les pays en développement. On étudiera les avantages et les inconvénients d'une telle approche, sur la base d'analyses de marché, du potentiel de commercialisation, des facteurs technologiques actuels, etc.

3. *Étudier les possibilités offertes par le réseau de technopoles en matière de renforcement des partenariats*

Le réseau de technopoles pourrait au début confier la responsabilité des initiatives à l'un de ses membres, dont il faudra déterminer l'intérêt. Il conviendra aussi d'étudier les liens éventuels avec des programmes déjà en place (par exemple le technopole de Zhongguancun à Beijing).

4. *Estimer les besoins financiers et établir un programme de financement*

Une fois mis en place le mécanisme institutionnel du réseau, il conviendra d'évaluer les ressources financières nécessaires à la réalisation du projet, et à sa viabilité. Comme indiqué plus haut, les technopoles sont de types très divers et la première tâche consistera à retenir un modèle qui garantisse la réussite du projet en question. Étant donné le caractère international de la présente initiative, un financement initial comparable est requis des organismes internationaux multilatéraux ou des donateurs bilatéraux, ainsi que du secteur privé.

5. *Énoncer un plan de promotion du partenariat dans le cadre du réseau de technopoles*

Lorsque l'on aura procédé aux différentes analyses susmentionnées, il faudra énoncer un plan de mise en place du technopole de coordination qui fasse ressortir les points suivants : site; nature; spécialisation technique; modalités de financement; viabilité financière; et objectifs à court, moyen et long terme en ce qui concerne les technologies nouvelles et naissantes. Ce plan devrait devenir par la suite un

instrument de promotion des partenariats entreprises-chercheurs en faisant appel aux technologies en question – conformément à l'un des objectifs majeurs définis à l'occasion du Forum de Beijing et du Sommet mondial pour le développement durable.

6. *Diffuser les informations relatives à la création du technopole*

Les informations relatives à ce projet et à la mise en place du réseau de technopoles aux fins du développement durable doivent être diffusées auprès des partenaires et des bénéficiaires potentiels partout dans le monde. Il s'agit non seulement de promouvoir la participation de ces agents, mais encore de renforcer davantage les capacités en vue de la création d'autres technopoles, en particulier dans les pays en développement. La diffusion de l'information vise en outre à faciliter la mise en place d'un réseau international de technopoles aux fins du développement durable.

**Annexe III à la lettre datée du 24 mai 2002, adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Édifier un avenir meilleur en faisant appel aux connaissances
et à la raison**

M. Xu Guanhua
Ministre, Ministère de la science et de la technologie
République populaire de Chine

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord d'exprimer, au nom du Ministère de la science et de la technologie de la République populaire de Chine, nos vives félicitations aux participants de ce forum et de souhaiter la bienvenue à tous les invités présents.

Dans le monde d'aujourd'hui, les technologies nouvelles et les hautes technologies que représentent les technologies de l'information, la biotechnologie et les nouveaux matériaux sont devenues les grands axes du progrès scientifique et technologique. Les progrès rapides de la science et de la technologie nous ont permis d'approfondir notre compréhension des phénomènes naturels et des lois de la nature et ainsi d'accéder à des domaines de connaissances inédits intéressant la vie de l'homme et le développement. S'agissant des ressources et de l'environnement, les progrès technologiques nous ont permis d'utiliser les ressources de manière bien plus rationnelle, contribuant ainsi à atténuer la pénurie des ressources, à freiner la dégradation de l'environnement, à améliorer la santé des populations et à réaliser un développement socioéconomique viable. Partout dans le monde, on s'efforce d'édifier un système économique durable, permettant de recycler les ressources, et de développer des modes de production fondés sur des technologies respectueuses de l'environnement.

Certains pays, conscients des interactions entre développement et environnement, ont opté pour une approche privilégiant le développement durable. Depuis l'adoption d'Action 21 par les Nations Unies en 1992 en particulier, dans toutes les parties du monde, des pays ont pris des mesures pour appliquer la stratégie de développement durable. Et tous ont impérativement choisi de développer les technologies nouvelles et naissantes en vue d'assurer le développement harmonieux de l'homme et de la nature, l'équilibre écologique, l'amélioration de l'habitat, la diminution des pressions qu'exerce l'explosion démographique, l'augmentation du niveau de vie et une meilleure adaptation des ressources aux besoins du développement économique et social.

Pays en développement extrêmement peuplé, la Chine est confrontée à un problème de développement régional inégal. L'Ouest, qui représente 70,1 % de l'ensemble du territoire, est toujours aux prises avec la pauvreté qui, plus que tout autre facteur, continue de faire obstacle au développement. Le manque de ressources, l'utilisation inefficace et la médiocre gestion de celles dont on dispose perdurent, accentuant les exigences contradictoires de la préservation de l'environnement et du développement. La Chine devra, bien longtemps encore, maintenir un taux de croissance élevé pour pouvoir améliorer régulièrement le

niveau de vie des populations; aussi, l'exploitation intensive de ses ressources et les pressions exercées sur son environnement ne cesseront, selon toute probabilité, d'augmenter. Assurer un développement durable en Chine exige donc, sur le long terme, de disposer d'apports de fonds, de technologies et de personnel d'encadrement considérables. Le développement et l'application de technologies nouvelles et naissantes, en particulier, exigent la participation de tous les secteurs de la société, l'intégration des organes de recherche et des entreprises et une coopération internationale dans tous les domaines. L'objet de ce forum, organisé conjointement par la Chine et l'Organisation des Nations Unies, est de réunir des spécialistes de haut niveau des milieux universitaire, scientifique, professionnel et des affaires avec de hauts fonctionnaires pour étudier la création de partenariats entre le monde des affaires et les communautés scientifiques et examiner les moyens d'utiliser les technologies nouvelles et naissantes pour promouvoir la coopération technique et le renforcement des capacités au niveau local.

Depuis des années, le Gouvernement chinois fait des efforts inlassables en vue de concilier environnement et développement. Nous avons enregistré des succès appréciables dans la promotion de procédés propres et performants d'utilisation du charbon grâce aux progrès technologiques, dans la gestion des terres grâce à l'application des technologies de l'information, dans la réduction des émissions de gaz d'échappement des voitures automobiles et de la pollution atmosphérique grâce à une meilleure utilisation de l'énergie propre. De 1981 à 1999, la consommation d'énergie par 10 000 yuan renminbi du produit intérieur brut a diminué de 60 %, soit un taux annuel moyen d'économie d'énergie de 5 %. Sur l'ensemble du pays, le rendement énergétique est passé de 25 % en 1980 à 34 % actuellement. Les progrès enregistrés dans le développement d'énergies nouvelles et renouvelables ainsi que dans les technologies de pointe de la pile à combustible à membrane échangeuse de protons et de la transformation du méthanol en hydrogène fourniront probablement de nouveaux moyens non polluants de faire marcher nos voitures et apporteront un appui solide et fiable au développement socioéconomique durable de la Chine.

Dans le cadre du programme de recherche-développement de technologies clefs et du programme national de recherche-développement de haute technicité, nous avons mis en place un ensemble de projets concernant l'étude de la population, des ressources et de l'environnement, développé des savoir-faire concernant la planification et la santé de la famille, l'exploitation et la protection des ressources, les énergies propres et nouvelles, la production non polluante, les technologies de l'information, la biotechnologie, la lutte contre la pollution et le maintien en état des écosystèmes, les prévisions et le suivi des catastrophes naturelles, la sûreté de la production et la sécurité publique, l'aménagement des villes et l'entretien de l'habitat, les initiatives culturelles et sportives, et amélioré nos capacités technologiques au profit d'un développement durable en réglant certains des grands problèmes qui influent sur le développement.

La protection de l'environnement est la responsabilité commune de tous. Et le développement durable exige des efforts concertés de la communauté internationale tout entière. Malgré les progrès enregistrés par les pays dans la mise en oeuvre d'Action 21, la tendance à la dégradation de l'environnement mondial n'a pas été inversée. Avec l'accélération de la mondialisation de l'économie, la plupart des pays en développement continuent à souffrir de la dégradation de l'environnement, de l'épuisement des ressources naturelles, d'une pauvreté grandissante et d'un grave manque de fonds. La pauvreté et l'insuffisance de l'accès au financement, à

l'information et à la technologie continuent de faire obstacle au développement durable de ces pays.

Ce qui requiert notre attention est le fait que le partenariat mondial en faveur de la coopération lancé par la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement de 1992, il y a 10 ans, est loin d'être entré dans les faits. Non seulement l'engagement de consacrer 0,7 % de leur produit national brut à l'aide publique au développement qu'avait pris la plupart des pays développés n'a pas été honoré, mais ce pourcentage ne cesse de baisser. Les offres de transfert préférentiel de technologies de production propres et respectueuses de l'environnement, en particulier de technologies liées à l'environnement mondial, n'ont pas été tenues sous le fallacieux prétexte qu'il fallait laisser agir les mécanismes du marché. Le développement rapide qu'ont connu les technologies nouvelles et de haute technicité au cours des dernières années n'a fait qu'élargir le fossé des connaissances et le fossé technologique entre pays. Les pays en développement éprouvent de plus en plus de difficultés à obtenir et à utiliser les technologies nouvelles. Il est manifeste que cet état de choses porte gravement atteinte au processus global de développement durable, ce qui explique que la question de l'écart technologique soit devenu un point si important de la promotion du développement durable dans le monde.

Cela étant, il nous reste des raisons d'espérer en l'avenir. Tout au long de l'évolution des sociétés humaines, l'homme a, à maintes reprises, connu la confusion et la perplexité. Mais la lumière de la raison a toujours permis de disperser les brumes de la myopie et de l'ignorance. De plus en plus d'hommes politiques et de scientifiques ont pris conscience que la planète Terre est notre patrie commune qui ne connaîtra jamais de développement durable réussi tant que coexisteront disparités extrêmes et extrême pauvreté. La voie qui s'ouvre devant nous sera peut-être plus longue et tortueuse que prévu, mais j'ai pleinement confiance en notre avenir. Et ce forum sera pour nous l'occasion d'exprimer pleinement notre confiance et nos objectifs.

Mesdames et Messieurs,

Nous vivons une époque d'opportunités et de défis. Représentant la grande nation qui a apporté des contributions remarquables à la civilisation, le peuple et le Gouvernement chinois sont prêts à remplir leur devoir envers le nouveau siècle et l'humanité tout entière. Travaillons main dans la main à l'édification d'un monde meilleur.

Je forme des vœux pour le succès du forum.

Je vous remercie.

**Annexe IV à la lettre datée du 24 mai 2002, adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Chine
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

La science et la technologie au service du développement durable

**Mme Deng Nan, Vice-Ministre de la science et de la technologie
de la République populaire de Chine**

Monsieur le Secrétaire général adjoint, Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un grand honneur que de participer à ce forum. D'abord, je tiens à vous transmettre les félicitations de M. Xu Guanhua, Ministre de la science et de la technologie, et je souhaite la bienvenue à tous les participants.

Cette conférence a pour but de faciliter les échanges et la coopération entre les milieux scientifiques et les milieux d'affaires, et de tirer le meilleur parti possible de ce que la technologie et la science peuvent apporter, en particulier les techniques de pointe, à la stratégie du développement durable. Ce forum, qui s'inscrit dans le cadre des préparatifs du Sommet mondial pour le développement durable qui aura lieu en août, à Johannesburg (Afrique du Sud), exercera une influence étendue sur le développement durable, non seulement en Chine mais également dans le monde. Je voudrais vous faire part de mes vues sur les moyens d'encourager les échanges et la coopération et de créer une alliance entre les milieux scientifiques et les milieux d'affaires.

**La science et la technologie comme fondement du développement
humain durable**

Nous avons vu, ces dernières années, avec quelle rapidité les techniques de pointe se sont propagées et comment les industries qu'elles ont engendrées ont déclenché une vague mondiale de restructurations et de progrès industriels. Le développement rapide de la science et de la technologie a offert des moyens efficaces de remédier aux pénuries de ressources, d'enrayer la détérioration de l'environnement, d'améliorer la santé des hommes et de réaliser un développement écologiquement rationnel. Par le progrès et l'innovation scientifiques et technologiques, l'humanité a fait de grands pas dans la transformation de notre mode traditionnel de développement, et des progrès ont été obtenus dans la réduction de la pollution et une utilisation plus rationnelle des ressources, posant ainsi les bases de l'établissement d'un système et d'un mode de production économiques et viables à terme. Il est juste de dire que le progrès scientifique et l'innovation sont bien les facteurs décisifs de la viabilité économique et sociale.

Pourtant, nous devons bien comprendre que de nombreux problèmes ne sont pas encore résolus. En particulier, les pays en développement n'ont pas pu tirer parti de l'avènement des nouvelles technologies pour résoudre avec succès leur problème de sous-développement économique, les difficultés engendrées pour eux par les pénuries de ressources et la pollution de leur environnement. En d'autres termes, ces pays n'ont pas pu recueillir les fruits du progrès technique. Dans une certaine mesure, donc, le progrès technologique n'est pas parvenu à éliminer la pauvreté dans les pays en développement mais a, au contraire, élargi encore le fossé qui les

sépare des pays développés sur le plan du développement économique et des applications techniques.

La Chine est le pays en développement le plus peuplé; elle se heurte de plus en plus à de graves problèmes résultant des déséquilibres qui caractérisent la démographie, les ressources et l'environnement, dans un contexte de croissance économique rapide. Ces déséquilibres compromettent le développement durable de l'économie et de la société chinoises. Pour assurer l'harmonie entre l'homme et la nature et pour alléger les pressions qui s'exercent sur les ressources et sur l'environnement du fait du développement social et économique, les nations, et notamment la Chine, voient dans la science et la technologie une solution, d'importance stratégique majeure.

Le développement durable en Chine : la pratique et l'expérience

Bien que le développement durable ait constitué une percée conceptuelle dans la problématique du développement social et humain, il existe des disparités d'un pays à l'autre dans la méthode appliquée pour résoudre le problème des déséquilibres entre environnement et développement, compte tenu de leurs différents niveaux de développement économique et de leur situation nationale propre.

Au coeur de la stratégie du développement durable, il y a, croyons-nous, la notion de développement. Sans développement économique comme base, l'humanité ne peut résoudre le problème des rapports entre ressources et environnement. Le Gouvernement chinois a de longue date axé son modèle de développement sur la croissance économique, l'atténuation de la pauvreté et la prospérité collective. Nous n'avons jamais négligé le problème démographique, le problème des ressources ou le problème de l'environnement, dans ce processus. Le Président Jiang Zemin a souligné que « la Chine doit conserver le développement durable comme stratégie essentielle de modernisation. La maîtrise de l'accroissement démographique, la conservation des ressources et le développement de l'économie doivent rester en très bonne place à notre ordre du jour de façon que l'accroissement de la population suive le développement des forces productives et que le développement économique soit proportionné à notre dotation de ressources et à l'état de notre environnement. En d'autres termes, nous devons mettre en place un véritable cercle vertueux ».

S'inspirant de cette directive, le peuple et le Gouvernement chinois ont accompli de grands progrès au cours de la décennie écoulée dans la réalisation du développement durable. Je voudrais évoquer ici certains aspects de notre expérience.

D'abord, l'appui de l'État et une solide structure organisationnelle et administrative sont deux garanties importantes du développement durable. Le Gouvernement chinois organise chaque année une conférence de réflexion sur les problèmes démographiques, les ressources et l'environnement afin d'étudier les moyens de résoudre les problèmes résultant de la trajectoire de développement choisie. Cette grande conférence voit la participation des principaux responsables aux niveaux central et local. La protection de l'environnement fait partie intégrante de l'examen de la performance des administrations locales.

Après la Conférence de Rio sur l'environnement et le développement, en 1992, le Gouvernement chinois a constitué un groupe Action 21 pour la rédaction et l'application par la Chine du programme Action 21. Ce groupe était coprésidé par la Commission d'État pour la planification du développement et le Ministère de la science et de la technologie, et était composé de représentants de 58 ministères et organisations sociales. Par la suite, des organismes similaires ont été constitués au niveau local. En 2000, en raison de l'évolution des circonstances, ce groupe a été rebaptisé Groupe directeur national pour la promotion et la stratégie du développement durable, afin de traduire le concept dans des décisions et des mesures particulières prises au niveau de l'État.

Deuxièmement, nous avons intégré la notion de développement durable dans les plans de développement socioéconomique rédigés par les collectivités locales et par les ministères. En fait, le développement durable est un principe fondamental déjà appliqué par le Gouvernement chinois dans la confection des politiques et l'élaboration des plans de développement. Durant les neuvième et dixième plans quinquennaux (1996-2005), la notion de développement durable figure expressément parmi les questions d'importance stratégique. Pour mettre en oeuvre le développement durable, par exemple, nous avons formulé un plan pour l'amélioration écologique du pays et exécuté une série de projets dont le but était de mieux protéger l'environnement en Chine. Y figurent un projet visant à encourager les agriculteurs à faciliter le retour de certaines terres arables aux pâturages ou à la forêt, un projet destiné à lutter contre l'érosion des sols et un projet dont le but est une conception intégrée de la protection de l'environnement. Notre objectif est d'assurer un cadre du travail et de la vie quotidienne qui soit sain et compatible avec une croissance économique rapide.

Dans le cadre du programme Action 21 appliqué à la Chine, divers ministères ont mis au point un ensemble de projets prioritaires, un plan d'action pour l'agriculture, un programme Action 21 pour la conservation de l'eau et divers autres plans. La plupart des provinces ont elles-mêmes formulé leur propre programme Action 21 ou d'autres plans d'action. De nombreuses administrations locales, au niveau des comtés, ont également pris des mesures ou rédigé des plans d'action pour leur propre circonscription.

Troisièmement, nous avons prêté une attention particulière à la nécessité d'encourager la participation à la mise en oeuvre de stratégies, par les collectivités locales, les entreprises et le public. Pour mobiliser la participation du public et étudier de nouveaux mécanismes et modèles de développement durable, le Gouvernement chinois a entrepris plusieurs projets expérimentaux dans des localités et des entreprises choisies à cet effet. Cela a été rendu possible par les innovations institutionnelles et technologiques. En 1998, nous avons choisi Pékin, le Hubei, et 14 autres localités pour piloter le projet de création de capacités pour le programme Action 21. En outre, le gouvernement central et les administrations locales ont également créé tout un ensemble de zones expérimentales pour le développement durable. À ce jour, 40 zones de ce type ont été délimitées, au niveau de l'État, et 60 au niveau des provinces. En outre, nous avons constitué diverses zones de démonstration écologique, désigné des comtés « écoagricoles » et des villes-jardins dans l'ensemble de la Chine. Ces projets expérimentaux et de démonstration ont non seulement suscité un développement économique local mais ont également permis de dégager des pratiques optimales, qui seront appliquées à plus grande échelle.

Quatrièmement, nous avons également constaté qu'il était important de formuler des politiques et d'utiliser de nouveaux moyens incitatifs pour promouvoir la commercialisation des résultats scientifiques dans la mise en oeuvre du développement durable en Chine. La Chine est en transition vers une économie socialiste de marché. Ce système, d'une part, repose sur l'aptitude du gouvernement central à réguler l'économie de tout le pays et sur la mise en commun des ressources humaines et matérielles pour faire progresser la science et la technologie, avec les efforts de commercialisation correspondants; d'autre part, ce système s'appuie sur les forces du marché pour répartir les ressources et améliorer leur efficacité dans le développement et la commercialisation des nouvelles technologies. Nous avons introduit une série de mesures dont le but est d'assurer un rapprochement toujours plus étroit entre l'économie et la science et la technologie. Ces mesures visent notamment à encourager les instituts de recherche à se transformer en entreprises; à développer les petites et moyennes entreprises à vocation technologique; à développer les services intermédiaires; à encourager la commercialisation des résultats des recherches technologiques de pointe, la technologie étant considérée de plein droit comme un apport au capital des entreprises; à transférer la technologie et à assurer une coopération technique; à encourager les jeunes talents scientifiques et techniques à accepter un emploi dans les entreprises; à encourager les instituts de recherche, les universités et les entreprises à créer ensemble des centres de recherche-développement; et enfin à améliorer la protection de la propriété intellectuelle.

Promotion de la recherche-développement et de la commercialisation au service du développement durable

Au prix de plusieurs décennies de dur labeur, la Chine a bâti un système économique assez complet qui lui permet dans l'ensemble de nourrir et d'habiller sa population. Toutefois, la base économique du pays demeure fragile et la Chine est face à trois impératifs historiques : l'industrialisation, l'urbanisation et la modernisation. Nombreux sont les problèmes urgents laissés sans solution s'agissant de la population, des ressources et de l'environnement, et le développement économique doit être compatible avec les trois facteurs limitatifs. La science et la technique auront un rôle capital à jouer dans le rééquilibrage des relations entre ces facteurs et la réalisation du développement durable.

Suivant le dixième plan quinquennal pour le développement économique et social du pays, et le plan spécial de développement de la science, de la technique et de l'éducation qui en relève, pendant la période 2001-2005, le gouvernement central augmentera les crédits qu'il consacre à la science et à la technique. Ainsi, il augmentera le budget de recherche-développement de l'État et les crédits alloués indirectement à la recherche-développement au nom de l'État à titre de capitaux d'amorçage. Pour réaliser les objectifs énoncés dans ce plan spécial, le Ministère de la science et de la technologie a établi un échéancier dont plusieurs volets sont consacrés à la recherche-développement dans les technologies de pointe, à la mise en commun de ressources au profit des technologies les plus porteuses, à la recherche fondamentale, au renforcement des capacités de recherche-développement et à la commercialisation des sciences et des techniques. Ces plans aideront les collectivités locales, les entreprises et le secteur privé à mieux employer leurs ressources financières et matérielles pour résoudre les problèmes d'ordre technologique du développement économique et social.

En outre, le Ministère de la science et de la technologie est en train d'établir un programme-cadre pour la science et la technique dans le développement durable afin d'orienter les travaux dans les domaines scientifiques et techniques. Pour concilier les objectifs du gouvernement et la demande du marché, ce document a pour objet de guider les travaux de recherche-développement concernant un certain nombre de techniques dont l'importance est décisive pour le développement durable, renforcer les projets pilotes, créer un potentiel de recherche fondamentale et accélérer la commercialisation des résultats.

Le renforcement des capacités et la création d'un environnement favorable à la commercialisation seront deux domaines prioritaires du développement scientifique et technique lors des cinq prochaines années. Nous améliorerons les conditions offertes à la recherche-développement en subventionnant les grands laboratoires nationaux et les principaux projets de recherche; nous développerons aussi de petites et moyennes entreprises technologiques et encouragerons les services intermédiaires. Nous privilégierons notamment la réaction de technopoles et de centres de promotion de l'appareil productif gérés par les universités et l'instauration d'un environnement propice à la commercialisation des techniques de pointe et à l'industrialisation.

Pour résoudre le problème des inégalités de développement d'une région à l'autre, le Gouvernement chinois a lancé une campagne de développement de l'ouest du pays, dont la science, la technique et l'éducation doivent être les moteurs. À cet effet, nous avons mis en oeuvre un plan d'action spécial pour la science et la technique au service du développement de l'ouest de la Chine. Pour l'essentiel, ce plan préconise la fusion de divers plans d'action pour la science et la technique en accordant une attention particulière au rôle des nouvelles technologies dans l'ouest de la Chine. Ce plan s'accompagne de mesures visant à promouvoir l'intégration, le développement, la démonstration et l'application de techniques connexes à l'appui du dispositif de protection écologique de cette région. En outre, le plan cherche aussi à faciliter le renforcement des capacités et à promouvoir la coopération est-ouest afin que les provinces occidentales aient les moyens de mieux pourvoir à leurs besoins.

Travailler main dans la main pour résoudre les problèmes des pays en développement

Actuellement, en raison de la faiblesse de leurs capacités, les pays en développement ont beaucoup de mal à tirer parti de la science et de la technique pour promouvoir leur développement durable. Leurs problèmes sont les suivants :

Tout d'abord, le faible développement de la science et de la technique en général. Dans l'ensemble, les pays en développement ont beaucoup de retard par rapport aux pays développés dans les domaines scientifique et technique. Les industries traditionnelles y sont toujours prédominantes, car les techniques de pointe et les nouvelles technologies ne contribuent que de manière minimale au fonctionnement de leur économie. Ils ont encore plus de retard en matière de commercialisation des technologies. En 1998, sur les 347 000 brevets exploités dans le monde, 91 % avaient été déposés dans les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques. On observe la même disproportion en ce qui concerne les publications scientifiques, celles des pays développés d'Europe et d'Amérique du Nord représentant 75 % de l'ensemble des publications

dans le monde, alors que la population de ces pays représente moins de 20 % de la population mondiale.

Deuxièmement, l'insuffisance des capacités scientifiques et techniques. Faute d'un appui financier et technique, tous les pays en développement sans exception sont dans l'incapacité de mettre au point, commercialiser et appliquer de nouvelles techniques susceptibles d'accélérer leur développement durable et sont très en retard par rapport aux pays développés à cet égard. En pourcentage du PNB, leurs dépenses de recherche-développement ne représentent que 2,5 %, alors que celles des pays développés dépassent les 2,5 %, et leurs dépenses en matière d'éducation et de formation moins de 0,3 %, contre 6 % dans les pays développés. Cette situation est aggravée par les nombreux obstacles à la coopération technique internationale et au transfert de technologies, qui ont pour effet d'obliger les pays en développement à appliquer les technologies traditionnelles des pays développés. D'importantes sommes d'argent sont gaspillées et les efforts de recherche-développement des pays sont paralysés.

Pour régler ces problèmes, je voudrais faire plusieurs recommandations.

Premièrement, donner aux gouvernements toute la part qui leur revient dans l'instauration d'un partenariat entre les milieux d'affaires et les milieux scientifiques. Les gouvernements devraient encourager les entreprises à cesser de produire de manière écologiquement non rationnelle et à maintenir un équilibre écologique en adoptant des réglementations macroéconomiques et des mesures réglementaires, ainsi que des mesures d'incitation raisonnables.

Deuxièmement, intensifier les échanges et la coopération entre les milieux d'affaires et les milieux scientifiques et promouvoir la commercialisation des résultats des recherches. Les milieux scientifiques et les milieux d'affaires devraient travailler main dans la main et promouvoir ensemble le développement durable ensemble à l'aide d'un dispositif officiel de communication périodique à plusieurs niveaux. Les gouvernements devraient eux aussi jouer un rôle important en la matière en créant à l'intention des entreprises des conditions qui leur permettent de mettre au point de nouvelles technologies et de les appliquer et de transférer plus facilement des technologies. Ceux des pays développés, en particulier, devraient adopter des politiques préférentielles et des mesures d'incitation de nature à encourager le transfert, vers les pays en développement, de nouvelles technologies qui facilitent leur développement durable.

Troisièmement, travailler ensemble au renforcement des capacités des pays en développement. Aussi important qu'il puisse être, un partenariat milieux d'affaires/milieux scientifiques ne suffit pas à lui seul car il ne peut remplacer le principe de base adopté à la Conférence de Rio, celui des responsabilités communes mais différenciées, qui est à la base du règlement de la question de l'environnement et du développement. Actuellement, les pays en développement ont cruellement besoin de ressources humaines et financières pour accélérer le développement de leurs capacités scientifiques et techniques. Les gouvernements de tous les pays et la communauté internationale dans son ensemble devraient faire en sorte que la coopération internationale permette effectivement de renforcer les capacités des pays en développement de mettre au point de nouvelles technologies et de les appliquer.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Le Sommet mondial pour le développement durable se tiendra bientôt en Afrique du Sud. La présente conférence a un rôle important à jouer dans ses préparatifs pour ce qui est de mettre la science et la technique au service du développement durable et d'instaurer un partenariat milieu d'affaires/milieu scientifiques. Nous attendons avec intérêt de voir quelles mesures la communauté internationale prendra pour appliquer Action 21 et promouvoir le développement durable à l'échelle de la planète. Nous nous tenons prêts à travailler de concert avec tous les pays pour préparer le Sommet et en assurer le succès.

Je souhaite à la présente conférence le plus grand succès.

Je vous remercie.
